

Creys-Mépieu candidate pour accueillir un EPR2 sur le site de Creys-Malville

Maxence Cuenot



Près de 30 ans après l'arrêt définitif de Superphénix, le site de Creys-Malville se positionne pour accueillir de futurs réacteurs EPR2 . Archives photo Guillaume Drevet

En conseil municipal, les élus de Creys-Mépieu ont officiellement demandé que le site de Creys-Malville soit étudié pour accueillir de futurs réacteurs EPR2. Une prise de position, symbolique à ce stade, qui place le site dans la liste des territoires candidats à la prochaine phase du programme nucléaire.

Le site de Creys-Malville pourrait-il un jour renouer avec la production d'électricité nucléaire ? Près de 30 ans après l'arrêt définitif de Superphénix, en 1997, la question, encore théorique il y a peu, est aujourd'hui on ne peut plus sérieuse. Elle vient d'être remise sur la table par les élus de Creys-Mépieu qui, réunis en conseil municipal jeudi 4 juin au soir, ont adopté à l'unanimité une délibération demandant à l'État que le site soit étudié dans le cadre des futurs choix d'implantation des réacteurs EPR2.

Cette candidature intervient alors que la France a déjà engagé la construction de six EPR2 et envisage huit réacteurs supplémentaires. Une « opportunité » dont la commune veut profiter.

Pour le maire Olivier Bonnard, le territoire dispose de nombreux arguments. « Nous avons du terrain, les lignes à très haute tension et le fleuve Rhône. Nous avons surtout une histoire industrielle. Pour moi, nous avons une légitimité naturelle pour accueillir de nouveaux réacteurs. » Au-delà de ses caractéristiques techniques, la municipalité met en avant les

retombées économiques qu'un tel projet pourrait générer localement. « Je suis un enfant du pays. J'ai vu ce que le nucléaire a apporté à notre territoire : des emplois, des entreprises, des compétences, des infrastructures. »

Autre argument avancé par le maire, la proximité de la centrale du Bugey. Situé à 30 kilomètres du site aindinois, Creys-Malville pourrait, selon lui, bénéficier de la dynamique créée par les futurs investissements nucléaires dans la région.

« Les entreprises qui travailleront au Bugey pourront ensuite intervenir ici. Cela permettrait de conserver les compétences sur le territoire et de les développer. »

Une proximité qui pourrait aussi permettre de mutualiser certains moyens notamment en matière de surveillance et de sécurité. Dans ce contexte, la question du calendrier industriel est mise en avant. Alors que la centrale iséroise est engagée dans des opérations de [démantèlement](#), le maire estime que les temporalités pourraient se rejoindre avec celles du programme EPR2 : « Nous sommes sur des projets extrêmement longs. Il faut raisonner sur 20 ou 30 ans. »

L'héritage de Superphénix, longtemps symbole des controverses autour du nucléaire, pourrait-il néanmoins constituer un obstacle ? Olivier Bonnard n'y croit pas. « [Les manifestations](#) des années 1970 font partie de l'histoire du territoire, mais nous ne parlons plus de Superphénix. Nous parlons d'EPR. La population a changé et le contexte aussi. Avec les crises énergétiques et les tensions internationales, les Français ont compris l'importance de la souveraineté énergétique. » L'élus assure également qu'EDF n'a jamais exprimé de réserve majeure à une éventuelle implantation. « Les responsables nous ont confirmé qu'il n'existait aucune incompatibilité. À partir de là, je considère que nous avons autant de chances que les autres ! »

Pour l'heure, la candidature de Creys-Mépieu ne constitue qu'une déclaration d'intention. Le choix des futurs sites d'implantation des EPR2 relève de l'État et aucun calendrier précis n'est encore arrêté.



